

ARTS DE LA SCÈNE AU LYCÉE

CHANT DANSE COMÉDIE

INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC- HALL
INM
LE MANS



Réussir son projet scolaire et artistique

ARTS DE LA SCÈNE AU LYCÉE

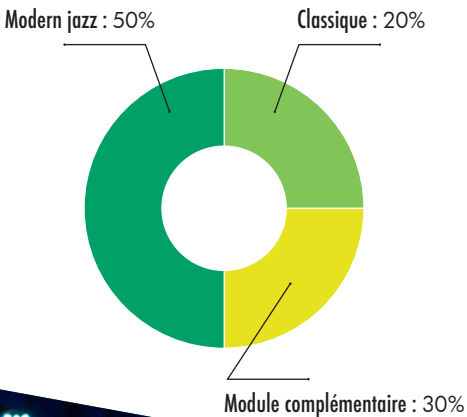
PARCOURS ÉTUDES ET DANSE

Orienté jazz, ce parcours permet l'acquisition des fondamentaux techniques en danse. Selon la progression de chaque élève, une poursuite en formation supérieure de danse est envisageable à la suite de ce parcours.

Les modules complémentaires favorisent le développement personnel au profit du développement de l'interprète.

CONTENUS

- **Danse jazz** : 3h15 par semaine
- **Danse classique** : 1h30 par semaine
- **Modules complémentaires** : Atelier pluridisciplinaire, claquettes, cabaret, chant collectif, pratique rythmique, accompagnement individuel à la composition personnelle : 2h par semaine

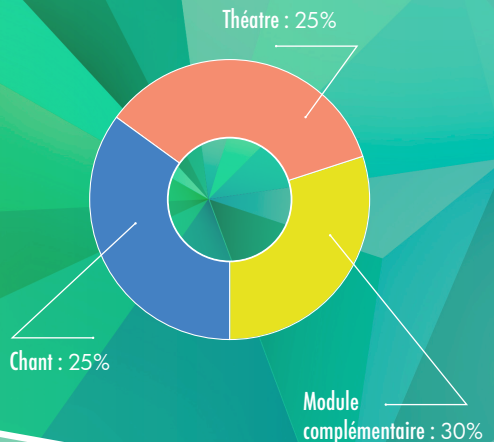


PARCOURS ÉTUDES ET COMÉDIE/CHANT

Qu'il soit comédien ou chanteur, l'artiste est un interprète. Par ce parcours spécifique, l'élève est formé techniquement (chant, théâtre, improvisation, etc) mais il développe avant tout des compétences d'interprétation nécessaires pour envisager un projet professionnel d'artiste du spectacle vivant.

CONTENUS

- **Théâtre** : 1h30 par semaine
- **Chant** : 1h45 par semaine
- **Modules complémentaires** : improvisation, pratique rythmique atelier pluridisciplinaire, chant collectif, street jazz, claquettes, jeu masqué, mimes ... : 1h30/2h par semaine



Le but de ces deux formations est de réussir *un parcours scolaire scolaire tout en ayant une pratique artistique à un niveau avancé.*

Choisir le parcours « Études et arts de la scène » c'est :

- Favoriser son développement personnel et artistique
- Réussir sa scolarité
- Acquérir les fondamentaux techniques artistiques
- Partager un projet collectif et exigeant
- S'ouvrir culturellement

EN PRATIQUE

- L'INM assure un suivi individuel de ses élèves : un bulletin d'appréciations par an, la présence d'un représentant lors des conseils de classe au lycée ainsi qu'un regard attentif à l'élève tout au long de son parcours.

CURSUS SCOLAIRE

Possibilité d'intégrer les voies générales, technologiques ou professionnelles.

ORGANISATION

- **Au lycée :**
 - Fin des cours au lycée à 16h (lundi, mardi et jeudi)
 - Mercredi après-midi libéré
- **À l'INM :**
 - Cours à l'INM : lundi, mardi, mercredi et jeudi.
 - Transport pris en charge au retour entre l'INM et le lycée (sauf le mercredi)
- **Logement (selon disponibilité) :**
 - Internat du lycée
 - Résidence des sportives de haut niveau (ASAJs)



NOUS REJOINDRE



INSCRIPTIONS

- Remplir le formulaire en ligne sur le site internet de l'INM : www.institut-national-musichall.com/inscription
- L'INM envoie un mail de confirmation
- Audition le samedi 13 Avril 2024



ADMISSION

L'admission dans ces formations est conditionnée par 3 étapes obligatoires :

1. Le Lycée valide le dossier scolaire (envoi d'un dossier)
2. L'INM valide le niveau artistique (audition)
3. L'académie de Nantes valide l'affectation au Lycée



DURÉE

1 à 3 an(s) – 200 heures par an



TARIF

1800 euros (+ 95 euros de frais d'inscription) – paiement mensualisé possible (soit 180 € /mois)



INSTITUT NATIONAL DES ARTS DU MUSIC-HALL
Centre de formation professionnelle artistique

12 rue Béranger
72000 LE MANS
Tél : 02 43 80 38 94
Courriel : contact@inm-lemans.fr

LM Sud
LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

128 rue Henri Champion
72058 LE MANS cedex 2
Tél : 02 43 86 24 16
Courriel : ce.0721094y@ac-nantes.fr